



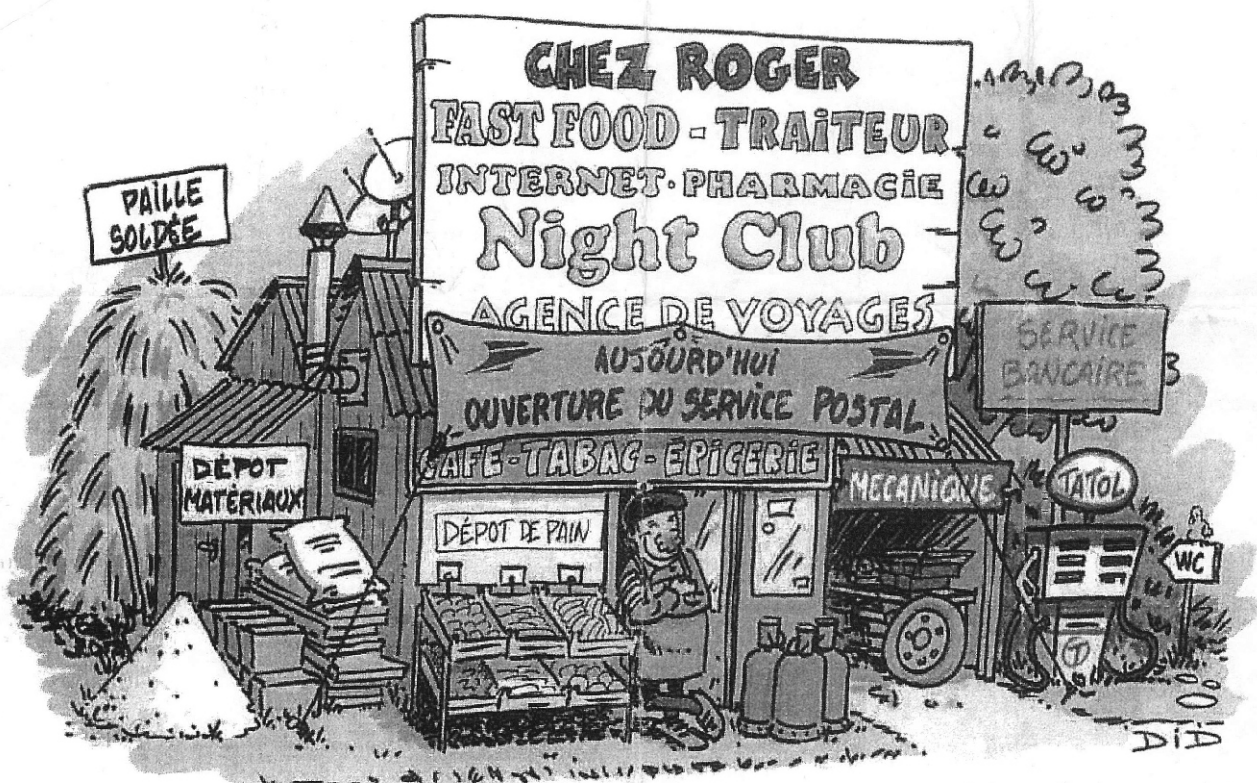
Paris, le 16 Juillet 2014

## USAGERS DU BUREAU DE POSTE DE PARIS VAN LOO

**LA POSTE FERME VOTRE BUREAU ET TRANSFÈRE LES ACTIVITÉS POSTALES DANS UN RELAIS POSTE INSTALLÉ DANS LE FRANPRIX EN FACE**

**UN NOUVEAU COUP PORTÉ AU SERVICE PUBLIC !!!**

Dans tous les services, La Poste supprime massivement des emplois, démantèle le Service Public dans le but d'attirer les investisseurs privés. En août, mais également de plus en plus de façon pérenne, elle réduit les horaires d'ouverture des bureaux de poste, surtout le matin. **Dans ce contexte, elle ferme définitivement le bureau de poste de Paris Van Loo situé 155 avenue de Versailles et transfère ses activités dans un relais poste installé dans un commerce, en l'occurrence le Franprix situé en face au 136 avenue de Versailles..**



Pour la CGT, cette casse du Réseau des bureaux organisée par La Poste, la livraison des activités postales au privé sont scandaleuses et inacceptables. Ce relais poste serait habilité à effectuer toutes les opérations Courrier/Colis : vente de timbres et de produits, affranchissements et... distribution des instances lettres recommandées et colis.

Cette banalisation de la lettre recommandée pose problème, au regard de sa valeur juridique (*les agents de La Poste ont tous prêté serment*). L'absence de confidentialité pour les usagers ne gêne aucunement La Poste qui banalise ses produits, ses valeurs et ses services, les livre au marché et s'assoit sur le Service Public. C'est la conséquence de la privatisation.

Non, décidément il y a mélange des genres. Ce n'est pas aux employés de Franprix d'apprendre le métier de postier, pas plus que les postiers n'ont vocation à devenir des caissiers de supermarché.

A chacun son métier !

Le Syndicat CGT des Services Postaux de Paris, l'US commerce CGT et l'Union Locale CGT du 16<sup>ème</sup> dénoncent ensemble cette expérimentation qui attaque le Service Public ainsi que ces pratiques patronales qui entendent imposer une charge de travail supplémentaire et une polyvalence accrue aux employés de Franprix.

**Les activités postales qui relèvent  
du Service Public doivent être exercées  
par des postiers dans un bureau de poste.  
La Poste doit maintenir  
un bureau de poste dans le quartier !  
Ensemble, postiers, salariés de Franprix,  
usagers, élus, mobilisons-nous  
pour le maintien du bureau de poste  
de Paris Van Loo !!!!**